Le populage des marais

Cette belle fleur jaune se laisse facilement apercevoir dans les zones humides. Ses habitats de prédilection sont les marais, les prairies marécageuses, les bois humides, les bords de ruisseau, les fossés, etc. On l'appelle aussi souci d'eau. Ses grandes feuilles arrondies en cœur s'étalent sur la surface de l'eau, laissant apparaître une tige épaisse, lisse et luisante. D'avril à mai, cette tige se termine par une fleur composée de cinq sépales jaunes d'or, sans pétales, pouvant atteindre cinq centimètres de diamètre.

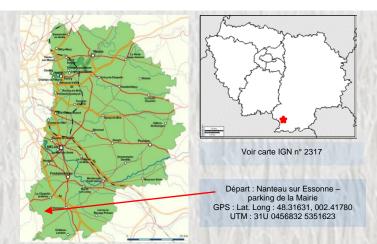
Cette plante vivace est de plus mellifère. Mais il ne faut pas s'y fier : sous ses allures de fleur de soleil se cache une plante envahissante ...et vénéneuse!

C'est peut-être ce qui lui vaut son autre surnom de « chaudière d'enfer ».



Marais de Brigneville sur l'Éssonne - Photo CP ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



<u>Accès</u>: Nanteau-sur-Éssonne, à 2 km au nord de Malesherbes par les N 152 et D 630

Informations pratiques:

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage. Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

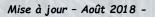
Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77). Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com









RANDONNER

EN SEINE ET MARNE





Nanteau-sur-Éssonne

Entre canches et marais



L'Église de Nanteau-sur-Éssonne - Photo CP ©

Au sud du Gâtinais français, l'itinéraire longe les marais de l'Éssonne et sillonne les canches, ces étroites allées sèches où arbres et forêt alternent avec sable et rochers.









Jaune Moyen

Entre canches et marais

- Sortir du parking à droite et atteindre un carrefour.
- 2 Tourner à droite et s'engager sur la sente qui monte à gauche de l'église. Poursuivre par la route à gauche sur 25 m et prendre à gauche le chemin de Paillard. À la fourche, continuer par le chemin à droite sur 1 km.
- 3 Au carrefour, virer à droite et poursuivre tout droit jusqu'à Boisminard. Traverser le hameau. À la sortie, continuer par la route qui oblique à gauche.
- 4 Prendre à gauche, et s'engager sur 20 m dans la sente peu lisible entre la lisière du bois et le champ (bien suivre le balisage). Puis le chemin pénètre à droite dans le bois.
- S Au carrefour de six chemins, continuer en face. Au troisième carrefour, continuer à droite vers la clairière par le chemin qui longe la lisière du bois. Au rétrécissement du vallon, s'engager sur le chemin qui suit la lisière opposée. Emprunter la route à droite.
- 6 Au carrefour routier, prendre la route à gauche. Elle franchit l'Éssonne.
- **7** Tourner à gauche et gagner Touvaux. Dans le hameau, prendre la route à gauche et poursuivre par le sentier qui traverse les bois au pied du coteau. Arriver dans une clairière.
- 8 Franchir à gauche le pont qui enjambe l'Éssonne, poursuivre tout droit, puis emprunter la D63a à gauche, puis après 100 m s'engager à gauche sur la voie piétonne. Au bout tourner à gauche.
- 2 Monter à droite pour regagner le parking.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".